



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies, le 12 septembre 2025

Coordonnateur du District Valenciennois

Monsieur Georges GAUTHIER

☎ 06 07 94 34 14

✉ georges.gauthier@cdntt.fr

Aux Présidents des Clubs du Valenciennois sous couvert de leur Correspondant.
Au Responsable Technique du District
Au Responsable Sportif du District
A Mme D. MISZTAL, Présidente du Comité du Nord
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord
A M. E. KELLER, Responsable de la commission des districts
Aux Elus du Conseil d'Administration du Comité du Nord
A M P. D'HOUWT, Responsable Technique Départemental
A M. J. TAYLOR, Agent de Développement
Au Secrétariat du Comité du Nord

COMPTE RENDU DE LA REUNION VALENCIENNOIS à QUIEVRECHAIN, le 09 septembre 2025

➤ Clubs présents : (10)

PPC BRUAY s/ ESCAUT – TTS FAMARS – CTT HERGNIES-FRESNES - USTT HERIN- TT LECELLES - TT ONNAING – AS QUIEVRECHAIN TT– TT SAINT AMAND – CO TRITH ST LEGER – USTT VALENCIENNES.

➤ Clubs excusés : (3)

TT MASTAING – TT CONDE SUR ESCAUT – TTC DOUCHY

➤ Clubs absents (non excusés) : (4)

AULNOY SPORT TT – ASTT ESCAUDAIN – TT MARLY – SEBOURG-ESTREUX EP

➤ Personnalités présentes :

Madame Delphine MISZTAL, Présidente du Comité du Nord
Monsieur Jean Marc ANDRE, Président de la CRA

➤ Personnalité excusée :

➤ Membres de l'équipe District présents :

Georges GAUTHIER (Coordonnateur du District)
Frédéric DENIS (Responsable « Championnat Poussins-Benjamins »)
Jérôme SCHAFFAUSER (Responsable « Challenge Jeunes »)
Benoît VAN CORNEWAL (Responsable « Individuels District »)

➤ Membre de l'équipe District excusé :

Fabien DUVIVIER (Responsable « Interdistricts »)

En ouverture de la réunion, le coordonnateur du District remercie la ville de Quiévrechain, et le club de l'ASTT Quiévrechain d'avoir accepté de mettre à disposition la salle du club local pour cette première réunion de la saison 2025/2026. Il remercie également l'ensemble des clubs présents et les nouveaux membres de l'équipe du District.

Le coordonnateur donne ensuite la parole à la Présidente du Comité du Nord, Madame Delphine MISZTAL. Elle remercie les clubs présents pour leur accueil et précise qu'elle s'était engagée à se rendre sur chacune des réunions de District dès sa prise de fonction et de ce fait clôt son premier périple par le Valenciennois cette saison.

Elle relève également la présence de Madame Mathilde VALEMBOIS et précise qu'elle fait partie des 2 féminines des clubs du Comité du Nord au titre du club des 300 dirigeantes retenues par la FFTT en collaboration avec le CNOSF. Une journée de formation les concernant se tiendra à Tours (37) au lendemain de l'Assemblée générale du Nord du 04 Octobre prochain.

① Infos Ligue et Nord

1.1 – Administratives

1.1.1 – Infos FFT

Aucune information particulière étant donné les vacances.

1.1.2 – Licences et Honorabilité

Loi 2024-201 du 08/03/2025 « Renforcement de la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport ». Un fichier de la Direction des sports du Ministère a été envoyé concernant les clubs ayant une anomalie « Honorabilité » pour cause d'AIA (Aucune Identité Applicable).

Ligue HDF	CD02	CD59	CD60	CD62	CD80	VAL
299 licenciés	10 clubs	84 clubs	25 clubs	48 clubs	21 clubs	11 clubs
	12 licenciés	130 licenciés	39 licenciés	93 licenciés	25 licenciés	18 licenciés

Ligue HDF 299 clubs concernés

RAPPEL : Comme pour la saison 2024/2025 rappel quant au fait de devoir mettre le lieu de naissance des licenciés. A cela s'ajoute le fait que le Certificat médical n'étant plus obligatoire pour les Mineurs, les parents en tant que tuteur légal doivent remettre une attestation pour mineur (modèle fédéral). Pour les clubs ayant des licenciés titulaires d'une fonction (arbitre, juge arbitre, technicien) ne pas oublier de valider la case « honorabilité »

1.2 – Finances

Transcription de la circulaire « Echéanciers financiers 2025/2026 »

ECHEANCIERS FINANCIERS 2025/2026

ECHEANCIER LICENCES

Statistiques licences validées sous SPID au	Date limite d'enregistrement du paiement par le Secrétariat
Lundi 22 Septembre 2025 (acompte 1)	Lundi 06. Octobre 2025
Lundi 17 Novembre 2025 (acompte 2)	Lundi 01 ^{er} Décembre 2025
Lundi 09 Mars 2026 (acompte 3)	Lundi 23. Mars 2026
Lundi 01 ^{er} Juin 2026 (solde)	Lundi 15. Juin 2026

- A la date indiquée en colonne 1, envoi par le secrétariat sous 96 heures en moyenne d'un relevé club donnant le montant à payer (**merci de ne pas régler par avance et d'attendre de recevoir le relevé avant de payer**).

- Le paiement devra être enregistré par le secrétariat au plus tard à la date portée en colonne 2.

- **Un seul rappel général à J -7 par rapport à la date sera effectué** et toutes les licences non payées seront dé-validées avec toutes les conséquences sportives en découlant. De même les droits d'accès à SPID seront suspendus sans avertissement préalable.

Pour le championnat par équipes, les joueurs concernés seront considérés non qualifiés pour toutes les rencontres précédentes. En ce qui concerne le critérium fédéral, les participants seront désinscrits d'office. Il n'y aura aucune possibilité d'appel, le paiement des licences conditionnant leur validation.

Pour l'échéance du 9 mars 2026, seuls les clubs qui ont un solde débiteur de plus de 100 euros seront concernés.

Vous pourrez valider les licences sur le site SPIDV2 pour la saison 2025/2026 jusqu'au 1^{er} juin 2026. Après cette date, la plateforme sera fermée pour la validation et création de licences ; il faudra envoyer les demandes au secrétariat à Cambrai et payer en parallèle en envoyant un chèque ou faire un virement

ECHEANCIER CRITERIUM FEDERAL INDIVIDUEL

Tours n°	Inscriptions		Date limite d'enregistrement du paiement par le secrétariat	Dates des tours
	pour les tours n°	Dates limite		
01	01 à 04	Vendredi 03 Oct.2025	Envoi des relevés vers le 27 Nov 2025 à régler pour le 15 Déc. 2025	18 et 19 Oct. 2025
02	02 à 04	Vendredi 07 Nov. 2025		22 et 23 Nov. 2025
03	03 à 04	Vendredi 09 Janv. 2026	Envoi des relevés vers le 19 Mars 2026 à régler pour le 07 Avril 2026	24 et 25 Janv. 2026
04	04	Vendredi 27 Février. 2026		14 et 15 Mars 2026

- A la date indiquée en colonne 4 en vert, envoi par le secrétariat sous 96 heures en moyenne d'un relevé club donnant le montant à payer.

- La facturation s'effectuera en 2 temps comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

- Sont indiqués également les dates limite d'inscription ainsi que les dates de chacun des 4 tours.

- Le paiement devra être enregistré par le secrétariat au plus tard à la date indiquée dans la colonne 5.

- **Aucun rappel** n'étant programmé en cas de non-paiement à échéance, les joueurs seront dévalidés et ne seront pas repris pour le tour 3 (voire 4).

ECHEANCIER DES DROITS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES REGIONALES

Les paiements correspondants devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au Secrétariat de Beauvais pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors Samedi / Dimanche)

- La circulaire vaudra facture en cas d'inscription.

- Le paiement devra être effectué selon les indications ci-dessus. **Aucun rappel ne sera effectué.**

- Après validation définitive des inscriptions en règle au niveau paiement, aucune autre inscription ne sera acceptée.

ECHEANCIER DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS STAGES

Les paiements correspondants devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au Secrétariat de Cambrai pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors Samedi / Dimanche)

- Application identique aux consignes ci-dessus concernant les inscriptions aux épreuves régionales.
- **Aucun rappel pour paiement** ne sera effectué
- En cas de non paiement avant le début du stage, les stagiaires concernés ne seront pas acceptés

ATTENTION APPELEE

En cas de non paiement de toute somme due à la Ligue à la date d'échéance initiale (affiliation, licences, pénalités, etc...) , aucun rappel ne sera effectué. Il sera fait application des règlements fédéraux « Titre 3 – Règlements administratifs / Article II.602 » avec défaite par pénalité en championnat jusqu'à paiement effectif. Le règlement par chèque ne sera pas accepté.

1.3 – Sportives

- Poules de championnat « séniors » : vérification sur SPID recommandée pour vérification en cas de modifications jusqu'au Vendredi soir précédent le premier week end
- Poules de championnat « séniors D3 et D4 » ont été faites ce Mardi. A suivre prochainement ainsi que les poules « jeunes », « poussins-benjamins » et « vétérans ».
- Dans les poules de championnat séniors et jeunes, en cas d'équipe exemptée, obligations de saisie sur SPID et envoi d'une feuille de rencontre (copie acceptée) avec la composition.

ATTENTION : **Application RS / art. II.112.2**

La non réception ou la non saisie sous SPID sera sanctionnée sportivement (défaite) et financièrement. De même si c'est au titre et uniquement de la journée 1, le non envoi de cette composition d'équipe entraîne le retrait pur et simple de l'équipe de la poule

Dans le cas du forfait d'une équipe lors de la Journée 1, seuls les joueurs n'ayant pas participé dans une autre équipe lors de cette même journée seront autorisés à jouer lors de la Journée 2

Obligation d'envoi d'une composition d'équipe pour le club bénéficiant d'un forfait

Application RS / art. II.112.1

Brûlage : même principe que les saisons précédentes.

Attention appelée sur le brûlage lors de la 2^{ème} journée.

Extrait Règlements sportifs FFTT

II.112.1 – Règles générales

* Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2^e journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.

* Départage d'équipes à égalité dans une poule de championnat (RS Jlt 2018 / I.202.2) :

Le départage entre équipes ex-aequo dans une même poule se fait suivant le quotient « points parties gagnés » / « points parties perdus » (départage général).

Ce principe sera appliqué systématiquement en championnat régional et départemental dans la mesure où toutes les parties sont jouées.

RAPPEL : il n'y a plus de limite quant au nombre de mutés par équipes (de 1 à 4)

1.4 – Formations

1.4.1 – Formations de cadres en arbitrage

- Les formations d'arbitres (AC et AR) relèvent du CD59 quant à la gestion et à l'organisation. Les dates AR sont fixées par la Ligue : la réunion pour l'établissement du calendrier 2025/2026 se tiendra à Cambrai le Samedi 13 Septembre 2025.

Le coordonnateur du district profite de l'occasion et de la présence du Président de la CRA, Monsieur Jean Marc ANDRE, pour lui donner la parole. Il intervient sur les obligations en arbitrage des clubs, les formations à venir, le nouveau logiciel GIRPE V2 en encourageant les clubs à l'utiliser plutôt que la version V1, dans la mesure où le certificat informatique expire début Octobre avec le risque d'un blocage lors de la remontée des résultats. Certains clubs présents s'interrogent de savoir si des formations sont prévues. Le coordonnateur en tant que formateur propose de faire éventuellement des formations en cascade pour les clubs qui ne pourraient participer aux séances de formation. Le dossier sera étudié ce Samedi 13 lors de la réunion de la commission formation régionale à Cambrai.

1.4.2 – Formations de cadres techniques

Idem que pour les formations arbitrage, vous pourrez consulter les informations sur le site de la Ligue sous l'onglet IREF / Technique.

1.5 - Dates à retenir

.Week end des 20 et 21 Septembre 2025	Reprise du Championnat par équipes Séniors et Jeunes
.Vendredi 03 Octobre 2025	Date limite inscriptions au Critérium fédéral individuel (T1)
.Samedi 18 et Dimanche 19 Octobre 2025	1 ^{er} Tour du Critérium fédéral individuel
.Samedi 08 Novembre 2025	1 ^{er} Tour Ch'ti poussins

A noter que cette saison, les Interdistricts programmés dans la Vallée de la Lys, se dérouleront le Dimanche 17 Mai 2026, le Jeudi de l'Ascension ayant été retenu par la Ligue (Finales régionales par classements) et le Dimanche pour les Finales régionales Corpo, 2 épreuves Ligue pouvant concerner certains mêmes joueurs.

A noter que le District accueillera cette saison 3 épreuves :

- Au niveau Comité du Nord, 2 épreuves Vétérans
 - Coupe Nationale Vétérans le 18 Janvier 2026 à Trith Saint Léger
 - Finale du Championnat par équipe Vétérans le 23 Mai à Trith Saint Léger
- Au niveau de la Ligue
 - Finales régionales du Championnat de France individuels Vétérans le 1^{er} Février à Valenciennes

② District Valenciennois

2.1 - Représentativité sportive par les clubs et calendriers (sportifs et techniques)

– Championnat régional séniors

Rappel pour 2025/2026: toutes les rencontres du samedi après-midi y compris pour le Championnat national sont programmées à 16h00 sauf avis et information des clubs souhaitant jouer à 17h00 pour la Ligue, et via SPID pour le National Cette info est portée sur les calendriers SPID diffusés.

CHAMPIONNAT MESSIEURS

Division	Nbre eq.	Clubs
Nationale 3	1	Valenciennes USTT
Régionale 1	2	St Amand – Valenciennes USTT
Régionale 2	5	Hergnies-Fresnes CTT (2) – Quiévrechain ASTT – Trith St Léger CO Valenciennes USTT
Régionale 3	9	Bruay sur Escaut PPC – Lecelles TT – Quiévrechain ASTT (2) – Trith St Léger CO Valenciennes USTT (4)
Régionale 4	13	Aulnoy STT (3) – Bruay sur Escaut PPC – Hergnies-Fresnes CTT (2) – Onnaing TT (3) Quiévrechain ASTT – Trith St Léger CO (2) – Valenciennes USTT

CHAMPIONNAT DAMES

Division	Nbre eq.	Clubs
Nationale 2	1	USTT Valenciennes
Régionale 1	1	TT Onnaing

- Championnat départemental séniors

Division	Départementale 1	Départementale 2	Départementale 3
Nombre équipes	21	26	29

NB : Aucune équipe du district en D4

- Championnat départemental Jeunes

Au 08 Septembre 2025, 134 équipes inscrites réparties comme suit :

DISTRICTS							
MA	VL	M1	M2	DO	CA	VAL	CA
13	12	27	27	17	06	16	16

Les 16 équipes du Valenciennois inscrites pour le Championnat Jeunes :

PPC Bruay sur Escaut – TTC Douchy (2) – ASTT Escaudain - CTT Hergnies-Fresnes (2) – USTT Hérim
TT Onnaing (2) – Sebourg-Estreux – TT Saint Amand – CO Trith St Léger (2) – Valenciennes USTT (3)

- Championnat Poussins-Benjamins

Au 09 septembre 2025, 8 équipes inscrites :

- Valeniennois CTT Hergnies-Fresnes, TT Onnaing (2) et USTT Valenciennes)
- Sambre Avesnois TTGA Wagnies le Grand, TTC Landrecies
- Cambrésis ASL Proville, CP Caudry

2.1.3 – Compétitions « District »

“Pour rappel le coordonnateur rappelle qu’il y aura deux épreuves Nord et une épreuve Ligue (cf. § 1.5)

En ce qui concerne les épreuves spécifiques District proposition des dates suivantes :

- Individuels du District (responsable Benoît VAN CORNEWAL)
- 04 et 05 Avril 2026 (week end de Pâques)

- 02 et 03 Mai 2026 (avec Vendredi 01^{er} Mai)

- Challenge Jeunes (responsable Jérôme SCHAFFAUSER)
 - Samedi 28 Mars 2026 (Championnat des Hauts de France Jeunes)
 - Samedi 16 Mai 2026 (veille des Interdistricts)
 - Samedi 13 Juin 2026 (veille des Finales Championnat Jeunes)

L'équipe District se réunira préalablement à la deuxième réunion de District afin de finaliser le calendrier de ces organisations en concertation avec les responsables des épreuves concernées.

Pour ces deux épreuves un appel pour une salle sera fait en Janvier prochain lors de la deuxième réunion de District.

En ce qui concerne le Championnat Poussins-Benjamins, le responsable Frédéric DENIS gèrera le championnat en fonction du nombre d'inscrits. Au jour de la réunion avec 8 équipes inscrites, on part sur une poule de 8 basée sur le calendrier de championnat Phase1.

Les clubs ayant des équipes inscrites sont invités à communiquer au responsable Frédéric DENIS leur desiderata, si ce n'est déjà fait.

2.1.4 – Actions techniques

ACTIONS		
STAGES	Aucune organisation non programmée comme pour les saisons précédentes sauf à la demande des clubs.	
AUTRES ACTIONS	Challenge Valenciennes des Jeunes	.voir ci dessus
	Interdistricts	.Dimanche 17 Mai 2026 District Vallée de la Lys

2.2 Calendrier administratif du District (Rappel)

- Réunion de mi saison : entre les 19 et 24 Janvier 2026.
La proposition du club TTS Famars représenté par son secrétaire Benoît VAN CORNEWAL de l'accueillir est validée par les clubs présents.
- Réunion de fin de saison : courant Juin 2026.
En ce qui concerne cette dernière réunion, la présidente du CTT Hergnies-Fresnes, Madame Mathilde VALEMBOIS, annonce vouloir l'accueillir. Demande également validée par les clubs.

Les lieux des deux réunions de District étant validés, le coordonnateur informe les représentants de ces 2 clubs qu'il prendra contact avec eux au minimum 1 mois avant pour fixer la date définitive et l'adresse d'accueil.

QUESTIONS DIVERSES

- CTT HERGNIES FRESNES (Madame Mathilde VALEMBOIS)

Lors de la formation « initiateur de club » de ce Week-end, les clubs ont été informés qu'ils devaient demander un extrait de casier judiciaire concernant les cadres techniques de leur club. Qu'en est-il exactement ?

Le coordonnateur du district étant membre de la commission préfectorale de la CDJSVA (Commission départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative) en tant qu'élu CDOS, propose d'interroger la DRAJES lors de sa prochaine réunion programmée le 2 Octobre et tiendra informé le club demandeur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du club de l'ASTT Quiévrechain invite les dirigeants présents à venir partager le verre de l'amitié.

Le Coordonnateur du
District Valenciennes

Georges GAUTHIER

INFORMATIONS DU COMITE - REUNIONS DISTRICTS SEPTEMBRE 2025

1 – RAPPEL :

- Si une équipe est exempte ou bénéficie d'un forfait, même si elle est positionnée à l'extérieur, il est obligatoire d'envoyer la composition d'équipe, quelque soit le championnat (par équipes, mixte, jeunes)

2 – LICENCES EVENEMENTIELLES :

- La fédération semble ignorer le Comité du Nord. En conséquence, le Comité ne fera aucun « effort » pour inciter à la prise de licences.

3 – AFFICHAGE :

- A partir du 25 Novembre 2025, un affichage mettant en garde contre le phénomène de violence dans le sport sera obligatoire dans les salles (les Municipalités devraient fournir ces affiches) (Arrêté du 25 Mai 2025 en application de l'article R. 322-5 du code du sport.

4 – COMMISSION « FEMININES » :

La Fédération a lancé le programme des « 300 » en lien avec le CNOSF suite à la formation des 300 dirigeantes lors de la saison 202-2024. Deux féminines ont été retenues.

5 – DIVERS :

- Une convention a été passée avec la clinique d'ostéopathie de Lille. Séances possibles à 15,00 euros (au lieu de 20,00 euros)

- Les élections municipales sont programmées les 15 et 22 Mars 2026 (tour du Critérium fédéral et J03 phase 2 du Championnat). Anticiper l'occupation des salles.

5 – DATES A RETENIR :

- Dimanche 07 Septembre 2025 s'est déroulée la journée des arbitres à Saint Amand

- Vendredi 19 Septembre 2025 clôture des inscriptions au Critérium fédéral Tour 1

- Samedi 13 Décembre 2025, 1^{ere} journée du championnat « national »

- Samedi 20 et dimanche 21 Septembre 2025, 1^{ère} journée des championnats « régionaux » et « départementaux »

- Samedi 20 et dimanche 21 Septembre 2025, 2^{ème} journée des championnats « nationaux », « régionaux » et « départementaux »

- Samedi 04 Octobre 2025, Assemblée générale du Comité du Nord à Saint André

- Samedi 08 Novembre 2025, Assemblée générale de la Ligue HDF. Lieu à déterminer, le club de Bruille ayant renoncé pour cause de championnat pro.

6 – REUNION DISTRICT MI-SAISON :

- Les réunions de District de mi saison devront se dérouler du 19 au 24 Janvier 2026.